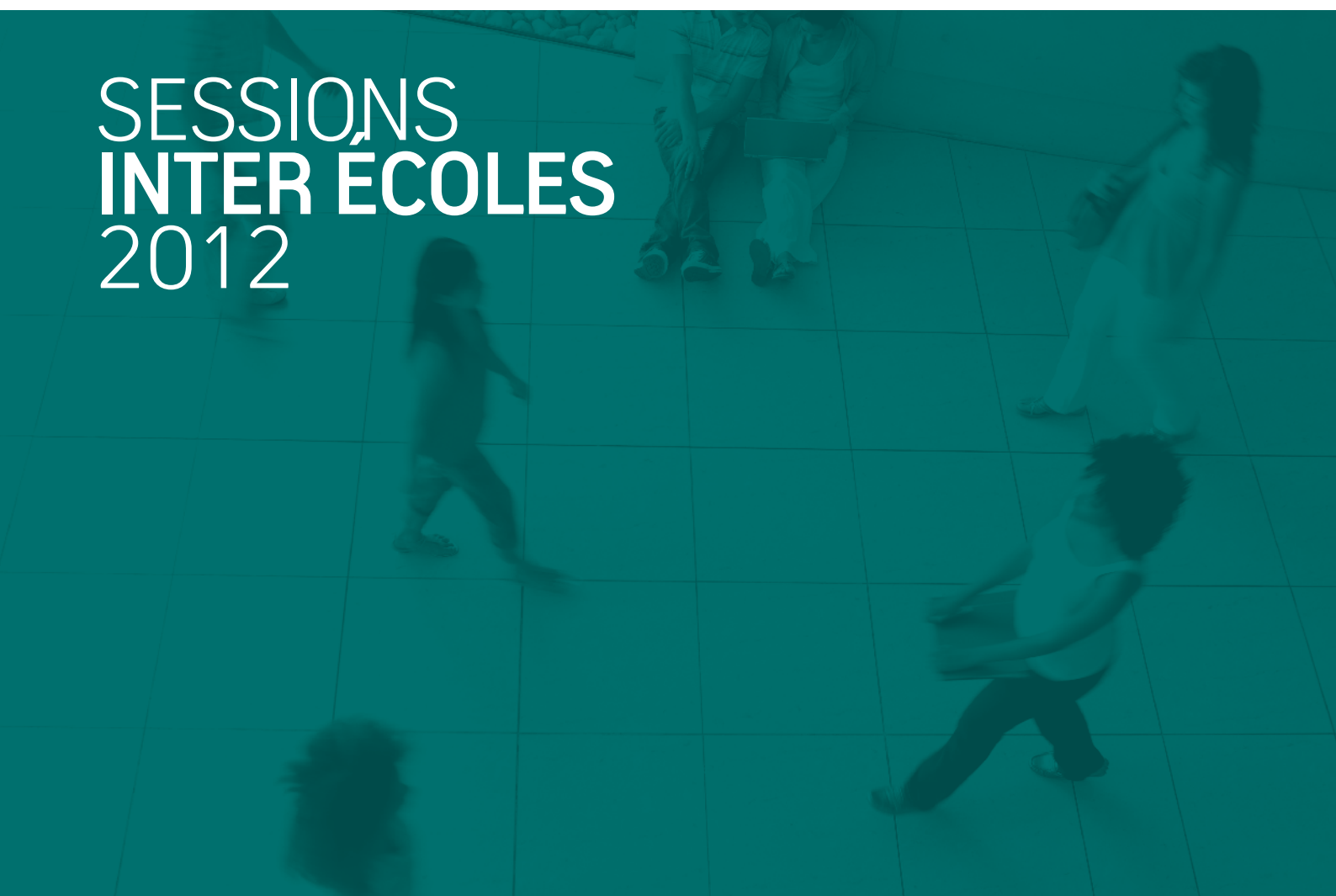


[www.resp-fr.org](http://www.resp-fr.org)



# SESSIONS INTER ECOLES 2012



# LA CHARTE DU RESP

Après une collaboration de quatre années dans l'organisation de sessions de formation communes, plusieurs écoles de service public décidaient en 1995 de fonder un réseau afin d'étendre leur coopération dans différents domaines.

Le réseau des écoles de service public -RESP- a pour objectifs :

- de répondre à un souci commun de ses membres d'améliorer les méthodes pédagogiques à travers l'organisation de sessions de formation ;
- de mutualiser leurs compétences et échanger leurs expériences ;
- de décloisonner la formation post-universitaire de service public ;
- de mieux faire connaître les métiers d'encadrement des trois fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière) préparés dans ces écoles.

Le RESP organise diverses activités destinées aux élèves ou stagiaires de chacune des écoles. Il vise également l'amélioration des compétences pédagogiques de leurs cadres.

Des groupes de travail permettent aux membres qui le souhaitent de se tenir informés sur les évolutions du monde du service public et de celui de la formation, et de conduire une réflexion commune sur leur positionnement face à ces évolutions.

Pour plus de renseignements sur les écoles membres du RESP et leurs formations, connectez-vous sur le site internet :

**[www.resp-fr.org](http://www.resp-fr.org)**

# LE COMITÉ DE PILOTAGE

Christophe LERAT (coordonnateur)  
François-Xavier SCHWEYER  
Emmanuelle GUEVARA  
EHESP

Serge HERARD  
Céline TIRONE  
ENSOSP

Jean-Michel RAIMONDO  
ECA

Jesus Javier MARTIN  
END

Jérôme MOROT  
ENG

Laurence SOULIE  
ENAP

Jean PIALOUX  
INSET Montpellier

Claudie FERCHAUD  
ENSOP

Dominique LAMBERT  
ENSP

Alain KIK  
EOGN

Annick MONTEIL  
Patrick DEBUT  
ESEN

Pierre CAMMARATA  
ENPJJ

Marie-Cécile LIVET  
INTEFP

Jean-Yves DEMARETZ  
IRA de Lille

# LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC

La déclaration commune fondant le réseau est signée en septembre 1996 à l'École nationale de la santé publique à Rennes.  
En 2011, trente huit écoles participent aux activités du réseau.

**Centre national de la fonction publique territoriale**

[CNFPT Paris](#)

**Centre d'enseignement supérieur de la Marine**

[CESM Paris](#)

**École d'administration militaire**

[EAM Saint Cyr Coëtquidan](#)

**École des hautes études en santé publique**

[EHESP Rennes](#)

**École nationale supérieure de sécurité sociale**

[EN3S Saint Etienne](#)

**École nationale d'administration**

[ENA Strasbourg](#)

**École nationale d'application des cadres territoriaux d'Angers**

[ENACT Angers](#)

**École nationale d'application des cadres territoriaux de Dunkerque**

[ENACT Dunkerque](#)

**École nationale d'application des cadres territoriaux de Montpellier**

[ENACT Montpellier](#)

**École nationale d'application des cadres territoriaux de Nancy**

[ENACT Nancy](#)

**École nationale d'administration pénitentiaire**

[ENAP Agen](#)

**École nationale de la concurrence, de la consommation**

**et de la répression des fraudes**

[ENCCRF Montpellier](#)

**École nationale des douanes**

[END Tourcoing](#)

**École nationale des finances publiques**

[ENFIP Noisy Le Grand](#)

**École nationale des greffes**

[ENG Dijon](#)

**École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg**

[ENGEES Strasbourg](#)

**École nationale de la magistrature**

[ENM Bordeaux](#)

**École nationale de protection judiciaire de la jeunesse**

[ENPJJ Roubaix](#)

**École nationale supérieure des officiers de police**

[ENSOP Cannes-Ecluse](#)

**École nationale supérieure des officiers de sapeurs pompiers**

[ENSOSP Aix en Provence](#)

**École nationale supérieure de la police**

[ENSPo Saint-Cyr-au-Mont-d'Or](#)

**École nationale supérieures des sciences de l'information et des bibliothèques**

[ENSSIB Villeurbanne](#)

**École nationale des services vétérinaires**

[ENSV Marcy-l'Etoile](#)

**École nationale des travaux publics de l'Etat**

[ENTPE Vaulx-en-Velin](#)

**École des officiers du commissariat de la marine**

[EOCM Lanvéoc Poulmic](#)

**École des officiers de gendarmerie nationale**

[EOGN Melun](#)

**École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche**

[ESEN Poitiers - Futuroscope](#)

**Écoles - Centre de formation et de documentation des affaires maritimes**

[E-CFDAM Bordeaux](#)

**Groupement des écoles d'administration de l'armée de l'Air**

[GEAAA Salon de Provence](#)

**Institut de formation de l'environnement**

[IFORE Paris](#)

**Institut de la gestion publique et du développement économique**

[IGPDE Vincennes](#)

**Institut national des études territoriales**

[INET Strasbourg](#)

**Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle**

[INTEFP Marcy-l'Etoile](#)

**Institut régional d'administration de Bastia**

[IRA Bastia](#)

**Institut régional d'administration de Lille**

[IRA Lille](#)

**Institut régional d'administration de Lyon**

[IRA Lyon](#)

**Institut régional d'administration de Metz**

[IRA Metz](#)

**Institut régional d'administration de Nantes**

[IRA Nantes](#)

**Sous-direction du recrutement et de la formation du ministère de l'intérieur**

[SDRF Lognes](#)

# PRÉSENTATION DES SESSIONS INTER ÉCOLES

**Le réseau de service public propose aux élèves et stagiaires de formation initiale, 26 sessions interprofessionnelles réparties entre les différents sites de formation du lundi 7 au vendredi 11 mars 2011.**

Ces sessions permettent de restituer l'action de chacun dans un cadre plus global, d'avoir une meilleure perception des rôles et des missions des autres acteurs et de repérer les possibles interdépendances, coopération et ajustements nécessaires à une meilleure atteinte des objectifs des politiques publiques.

Ces sessions visent trois objectifs :

- confronter les logiques professionnelles et favoriser les échanges entre stagiaires,
- traiter des situations-problèmes qui nécessitent une approche pluri-fonctionnelle,
- repérer les rôles et les logiques de chaque institution et des acteurs.

## **Règles de fonctionnement des sessions**

Conformément au cahier des charges des « chefs de projet », chacune des sessions fonctionne de manière autonome tout en respectant un cadre général qui valorise l'échange et le travail collectif. Le public des sessions est constitué de différents métiers en fonction des intérêts professionnels spécifiques permettant ainsi de respecter le principe de l'inter-professionnalité selon des quotas définis par le comité de pilotage. Une soirée conviviale est organisée au cours de la session.

## **Organisation matérielle**

Chaque école prend en charge l'hébergement et les repas pour les participants aux sessions (lundi midi au vendredi midi). Les contrôles de présence se font par demi-journée et le tableau de présence est adressé à chaque école concernée.

## **Évaluation**

Un questionnaire d'évaluation commun aux différentes sessions est à renseigner par les stagiaires. Il est accessible directement à partir du site internet du réseau des écoles de service public. Les résultats étant disponibles immédiatement, ils servent de support à l'évaluation globale de la dernière matinée.

Le bilan final est examiné par le comité de pilotage et contribue à l'évolution du dispositif.

## **Guide du stagiaire**

Les écoles sont invitées à remettre à leur public « le guide du stagiaire » précisant les modalités de participation.

# CALENDRIER DES ACTIONS 2012

## DU 5 AU 9 MARS 2012

<b>SESSION 1</b>	Jeunesse délinquante : réseaux et partenariats - une pratique de la complexité	p.7
<b>SESSION 2</b>	Accessibilité universelle des services publics	p.8
<b>SESSION 3</b>	L'influence de l'Europe et du droit des droits de l'homme dans la définition d'une politique publique : l'exemple de l'administration pénitentiaire française	p.9
<b>SESSION 4</b>	Les relations hommes-femmes au travail : inégalités, harcèlement, management	p.10
<b>SESSION 5</b>	La gestion éco responsable : promouvoir le développement durable dans la gestion publique	p.11
<b>SESSION 6</b>	Le traitement de la maltraitance	p.12
<b>SESSION 7</b>	Santé et prison	p.13
<b>SESSION 8</b>	Risques psycho sociaux et travail	p.14
<b>SESSION 9</b>	Systèmes d'information et protection des personnes	p.15
<b>SESSION 10</b>	Jeunes ou société en difficulté ? Les jeunes vulnérables face aux difficultés sociales	p.16
<b>SESSION 11</b>	Travailler en partenariat pour gérer une crise sanitaire : le cas des épidémies infectieuses	p.17
<b>SESSION 12</b>	Précarité et souffrance psychique	p.18
<b>SESSION 13</b>	Contrefaçon des produits de santé	p.19
<b>SESSION 14</b>	La gestion interministérielle de crise et les problématiques d'ordre public et de police judiciaire	p.20

# CALENDRIER DES RENCONTRES 2012 (SUITE)

<b>SESSION 15</b>	Prévention dans Les établissements recevant du public (des principes à l'action)	p.21
<b>SESSION 16</b>	Évitement de crise dans le cadre de la sécurité civile	p.22
<b>SESSION 17</b>	Risque ou menace NRBC : la réponse de la sécurité civile	p.23
<b>SESSION 18</b>	La relation à l'utilisateur : comment faire face aux comportements agressifs	p.24
<b>SESSION 19</b>	Lutte contre les discriminations	p.25
<b>SESSION 20</b>	La prise de décision : entre raison et passions	p.26
<b>SESSION 21</b>	L'éthique comme outil clef du management	p.27
<b>SESSION 22</b>	La sécurité intérieure : un enjeu crucial pour l'Union européenne	p.28
<b>SESSION 23</b>	La gestion du stress managérial	p.29
<b>SESSION 24</b>	Gestion militaire des crises : planification et conduite des opérations	p.30

## SESSION N°1

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

ENPJJ

16 RUE DU CUROIR  
59 100 ROUBAIX  
03 59 03 14 14

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENPJJ, INSET, EOGN, ENAP, END, EHESP, ENSOSP,  
INTEFP, ENSOP, ESEN, IRA, ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION JUDICIAIRE DE  
LA JEUNESSE

---

### CHEF DE PROJET

PIERRE CAMMARATA  
CHARGÉ DE FORMATION  
ENPJJ  
03 59 03 13 64  
pierre.cammarata@justice.fr

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

PIERRE CAMMARATA  
ENPJJ  
16 RUE DU CUROIR  
59 100 ROUBAIX

# LA JEUNESSE DÉLINQUANTE : RÉSEAU ET PARTENARIAT UNE PRATIQUE DE LA COMPLEXITÉ

## PROBLÉMATIQUE

Discours politiques, médiatiques et institutionnels se rejoignent pour s'alarmer d'une délinquance plus précoce et violente. Les explications abondent : précarisation économique, inégalités sociales, mutation des modèles familiaux, crise de l'autorité, échec scolaire...

Cette multiplicité de paramètres invite à concevoir cette question en prenant en compte la complexité des phénomènes en jeu. Les recherches en sciences sociales sont passées de « l'icône » du jeune délinquant vers l'analyse du phénomène de la délinquance, lui-même associé à celui de l'insécurité, ouvrant à une lecture plus large de la question.

Outre les recours à la Loi, à l'interdit, à la sanction, marquant l'évolution de la justice des mineurs, les acteurs engagés sont conduits à agir dans une logique de réseau et de partenariat, s'ouvrant à la complexité des situations et diversifiant les réponses possibles.

Agents de la fonction publique, vous aurez à mettre en œuvre des politiques en direction de la jeunesse, fondées sur la construction préalable d'une représentation de la réalité au sein de laquelle vous agissez et sur laquelle vous allez intervenir.

La mise en travail de ces représentations permettront de faciliter le travail en réseau et le partenariat pour apporter des réponses adaptées à la délinquance des mineurs.

## OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances sur la question de la délinquance ;
- Connaître les principes et évolutions de la justice pénale des mineurs ;
- Repérer les rôles et logiques des acteurs et leur institution ;
- Appréhender la complexité des phénomènes et de traitement des situations, et les pratiques éducatives adoptées.

## CONTENU

- La délinquance des mineurs : approche pluridisciplinaire ;
- Les principes de la Justice des mineurs ;
- Les dispositifs et pratiques de traitement de la délinquance des mineurs en France ;
- Les enjeux du travail en réseau et en partenariat.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés - Ateliers - Visite.

## SESSION N°2

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

INSET MONTPELLIER  
76, PLACE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE  
34965 MONTPELLIER CÉDEX 2  
04 67 99 76 76

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

INSET, ENAP, END, ENG, EHESP, EOGN, ENSOSP,  
INTEFP, ENSOP, IRA

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES  
TERRITORIALES DE MONTPELLIER

---

### CHEF DE PROJET

JEAN PIALOUX  
CHARGÉ DE MISSION  
INSET DE MONTPELLIER  
04 67 99 76 31  
jean.pialoux@cnfpt.fr

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES  
TERRITORIALES INSET MONTPELLIER  
76, PLACE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE  
34965 MONTPELLIER CÉDEX 2  
04 67 99 76 76

# ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DES SERVICES PUBLICS

## PROBLÉMATIQUE

Confronté à un vieillissement de sa population, le Japon a mis en œuvre une démarche volontariste pour permettre à toutes les couches de la population d'accéder aux services publics et privés. Pour cela, le concept de « design universel », développé aux États-Unis dans les années 90 par l'université de Caroline du Nord, a été utilisé.

Cette formation vise à faire connaître aux participants l'originalité de cette approche qui dépasse l'approche de l'accessibilité centrée principalement sur la « chaîne des déplacements ».

## OBJECTIFS

- Connaître les principes du « design pour tous » ;
- Identifier et rencontrer les acteurs qui développent en France l'« accessibilité universelle » ;
- Proposer des formes expérimentales d'introduction de cette démarche pour favoriser l'accès pour tous aux espaces publics, aux services publics et à leurs prestations.

## CONTENU

- Présentation des principes du « design pour tous » ;
- L'action de la délégation ministérielle à l'accessibilité ;
- Études de cas et visites d'opérations ;
- Rencontre avec des responsables d'associations.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation proposera une approche complémentaire entre :

- des apports théoriques et méthodologiques
- des études de cas
- une mise en situation permettant de mieux percevoir les difficultés liées aux différentes formes de handicap et d'incapacités et les solutions possibles.

## SESSION N°3

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

ENAP  
440 AVENUE MICHEL SERRES BP 28  
47916 AGEN CÉDEX 09  
05 53 98 98 98

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

INSET, ENAP, END, ENG, EHESP, EOGN, ENSOSP,  
INTEFP, ECA, IRA

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION  
PÉNITENTIAIRE

---

### CHEF DE PROJET

FRANÇOIS FÉVRIER  
CHEF DE DÉPARTEMENT  
DDIPP  
ENAP  
05 53 98 90 14

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

LAURENCE SOULIÉ  
DÉPARTEMENT DE FORMATION DSP-DPIP  
ENAP  
440 AVENUE MICHEL SERRES - BP 28  
47916 AGEN CÉDEX 9  
05 53 98 90 35

# L'INFLUENCE DE L'EUROPE ET DU DROIT DES DROITS DE L'HOMME DANS LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE : L'EXEMPLE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE FRANÇAISE

## PROBLÉMATIQUE

L'Europe peut apparaître assez lointaine dans nos pratiques quotidiennes et pourtant elle est très présente. Le Conseil de l'Europe apparaît en effet dans tous les domaines et particulièrement dans le domaine pénitentiaire. Une présence issue :

- de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme,
- des visites du Comité de prévention de la torture et des normes qu'il édicte
- et de recommandations spécifiques.

L'intégration de ces principes par le biais de la loi, du règlement ou de la jurisprudence administrative est reconnue. Apparaît comme plus novateur l'assimilation directe d'une recommandation, les règles pénitentiaires européennes, comme charte d'action de l'administration pénitentiaire et son corollaire : la labellisation du processus arrivants.

## OBJECTIFS

- Identifier les dispositifs du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme ;
- Intégrer les normes européennes dans la pratique professionnelle.

## CONTENU

- La jurisprudence européenne ;
- Le contrôle ;
- Un projet européen : les règles pénitentiaires européennes, le référentiel de bonnes pratiques et la labellisation.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Un dossier contenant les textes européens à lire avant la session et un dossier documentaire distribué au cours de la session ;
- Conférence : apports théoriques et pratiques ;
- Travaux en ateliers ;
- Visite d'un établissement pénitentiaire et rencontre des professionnels ;
- Retours d'expériences.

## SESSION N°4

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

END

11 AV. JEAN MILLET  
59203 TOURCOING CÉDEX  
03 20 94 87 38

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENPJJ, INSET, ENAP, END, ENG, EHESP, EOGN,  
ENSOSP, INTEFP, ENSOP, IRA

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DES DOUANES - TOURCOING

---

### CHEF DE PROJET, RESPONSABLE DE LA SESSION

JESUS-JAVIER MARTIN

FORMATEUR END TOURCOING

jesus-javier.martin@douane.finances.gouv.fr

03 20 94 87 38

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

JESUS-JAVIER MARTIN

END

11 AV. JEAN MILLET

59203 TOURCOING CÉDEX

03 20 94 87 38

---

# LES RELATIONS HOMMES/FEMMES AU TRAVAIL : INÉGALITÉS, HARCÈLEMENT, MANAGEMENT

## PROBLÉMATIQUE

Les relations hommes/femmes au travail soulèvent des questions multiples, parfois difficiles à aborder, parfois épineuses à résoudre. Les rôles et stéréotypes sexués qui imprègnent notre société en sont à l'origine. Ils entraînent aux niveaux personnel et professionnel, une sorte d'auto-censure des femmes et des hommes qui s'adaptent à ce que l'on attend d'eux, alors que parallèlement la société pose des a priori sur ce qu'ils sont capables de faire ou même sur ce qu'ils ont envie de faire.

Si les difficultés relatives à l'égalité dans les rémunérations et le déroulement des carrières demeurent, elles sont assez largement définies, elles ont fait l'objet de travaux de recherche et de prises de conscience aussi bien par les pouvoirs publics (français et européens) que par les représentants de la société civile. L'ensemble des problèmes n'est pas résolu, loin s'en faut, mais un certain nombre d'outils d'observation et d'intervention légale existent.

Les questions d'organisation du travail, qu'il s'agisse des répartitions des responsabilités, des missions et des dossiers, de la résolution des rapports sexués, des relations de pouvoir, de l'organisation des services autour du temps partiel et des nécessités de conciliation travail-famille...sont moins étayées, moins bien identifiées. Et pourtant, elles interviennent amplement dans la gestion et l'organisation quotidienne des services.

Dans cette session, nous essaierons de présenter quelles sont les difficultés particulières liées aux relations hommes femmes dans l'administration en général, et dans la douane en particulier, et quelles solutions ont été trouvées pour y remédier.

## OBJECTIFS

- Comprendre la problématique des relations hommes/femmes au travail ;
- Envisager la complexité de cette question dans la réalité quotidienne des lieux d'exercice professionnel, qu'il s'agisse de situations d'inégalité ou de difficultés plus diffuses ;
- Identifier les modes de résolution possibles des différends.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La session sera organisée à partir de contenus théoriques, de rencontres avec des professionnels et des visites de sites professionnels ayant pris en considération ou non cette problématique. L'accent sera mis sur le débat et le dialogue en vue de favoriser les échanges inter-administrations.

## SESSION N°5

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

ENG  
5, BD DE LA MARNE  
BP 9 21071 DIJON CÉDEX  
03 80 60 56 00

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENAP, ENG, EOGN, EHESP, INTEFP, ENSOSP,  
ENSOP, IRA

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DES GREFFES

---

### CHEFS DE PROJET

CHRISTINE ALLARD  
JEAN-FRANÇOIS ARIENTA  
NATHALIE HEISSAT  
MAITRES DE CONFÉRENCES À L'ENG  
christine.allard@justice.fr  
jean-francois.orienta@justice.fr  
nathalie.heissat@justice.fr  
03 80 60 56 00

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

ENG  
SERVICE DU RESP  
5, BD DE LA MARNE  
BP 9  
21071 DIJON CÉDEX  
03 80 60 56 00

# LA GESTION ÉCO RESPONSABLE PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA GESTION PUBLIQUE

## PROBLÉMATIQUE

Issu d'une prise de conscience débutant dans les années 1970 sur la détérioration de l'état de la planète, avec - entre autres - l'épuisement des ressources naturelles, la déforestation et le changement climatique, le développement durable repose sur trois piliers, un volet économique, un volet social et enfin un volet environnemental. C'est ainsi que, d'une part, les entreprises ont adopté des chartes de développement durable et que, d'autre part, la notion d'exemplarité de l'Etat est devenue aujourd'hui incontournable. Cette notion consiste à établir, pour les différents départements ministériels, des Plans Administration Exemplaires ainsi que des Plans Etablissement Public Exemplaires.

Ces plans inscrivent les administrations dans une démarche de progrès avec des objectifs chiffrés. La notion de développement durable est de ce fait aujourd'hui intégrée dans tout système de management et de gestion des entreprises publiques et doit obligatoirement être prise en compte par les personnels de direction de l'administration.

## OBJECTIFS

Sensibiliser les futurs cadres de la fonction publique à l'intérêt de la notion de développement durable ainsi qu'aux techniques de gestion éco-responsable.

## CONTENU

- Présentation des bases légales et des techniques managériales dans les domaines suivants : achats publics, gestion des bâtiments, éco-mobilité, collecte sélective des déchets...
- Échange sur les pratiques et sur les projets : rôle des acteurs, outils, coordination nécessaire...

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférences, débats, présentation d'expériences, travaux en ateliers, visite d'un site, table ronde.

## SESSION N°6

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

EHESP  
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD  
CS 74312  
35043 RENNES CÉDEX  
02 99 02 22 00

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENPJJ, INSET, ENSP, ENG, EHESP, EOGN ENSOSP,  
INTEFP, ENSOP, IRA, ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

---

### CHEF DE PROJET, RESPONSABLE DE LA SESSION

YANNICK DIVET  
RESPONSABLE ENFANCE-FAMILLE  
CONSEIL GÉNÉRAL 35  
CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT  
EHESP

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

EMMANUELLE GUEVARA  
ASSISTANTE DE FORMATION  
DIRECTION DES ÉTUDES - EHESP  
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD  
CS 74312  
35043 RENNES CÉDEX  
02 99 02 27 95  
emmanuelle.guevara@ehesp.fr

---

# LE TRAITEMENT DE LA MALTRAITANCE

## PROBLÉMATIQUE

Les mauvais traitements constituent une problématique commune à des populations particulières : enfants, femmes, personnes âgées, personnes handicapées. Elles s'exercent aussi bien au sein de la cellule familiale qu'à l'abri des murs des institutions.

Ce sont les mauvais traitements faits aux enfants qui ont introduit le terme de maltraitance.

L'effort qui a été accompli au cours de ces trente dernières années pour mieux repérer et protéger ces enfants a été considérable.

La violence envers les femmes se manifeste aussi bien en dehors qu'au sein du couple. Dénoncée depuis plusieurs dizaines d'années, elle est devenue objet de lutte pour les droits des femmes.

Malgré la gravité des séquelles qu'elles produisent sur les personnes elles-mêmes comme sur leurs enfants, ces violences ne sont pas encore sous-estimées ?

L'allongement de l'espérance de vie rend plus vulnérable un nombre croissant de personnes. Cette vulnérabilité expose parfois à des actes de maltraitance. Considérée comme le tabou des tabous par beaucoup, cette maltraitance commence à être dénoncée, notamment au travers d'études effectuées dans des établissements d'accueil.

Au-delà des groupes de population vulnérables, il existe une sur-violence : celle faite au sein des institutions chargées de les accueillir et de les protéger. Ces maltraitements institutionnels sont aujourd'hui mieux repérés et commencent à être sanctionnés.

## OBJECTIFS

- Identifier les catégories de personnes victimes de mauvais traitements ;
- Repérer et comprendre les rôles et modes d'intervention des différents professionnels dans le traitement de la maltraitance ;
- Mettre en évidence le travail de partenariat ;
- Réfléchir sur les stratégies et les procédures d'interventions opérationnelles.

## CONTENU

- Le traitement de la maltraitance aujourd'hui en France.
- Identification des actes et des conduites professionnels : existe-t-il des outils méthodologiques opérants ?
- Problématique des personnes victimes de mauvais traitements : peut-on formaliser des procédures d'intervention adaptées ?

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Afin de favoriser les échanges entre participants et entre participants et intervenants, chaque journée sera décomposée en trois séquences : apport magistral, échanges entre étudiants sous la conduite du responsable de la session, débats entre intervenants et étudiants.

## SESSION N°7

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

EHESP  
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD  
CS 74312  
35043 RENNES CÉDEX  
02 99 02 22 00

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENPJJ, ENAP, ENG, EHESP, EOGN, ENSOSP, ENSOP,  
IRA

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

---

### CHEF DE PROJET, RESPONSABLE DE LA SESSION

MARIE-ELISABETH COSSON-HAMON, SOCIOLOGUE

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

EMMANUELLE GUEVARA  
ASSISTANTE DE FORMATION  
DIRECTION DES ÉTUDES - EHESP  
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD  
CS 74312  
35043 RENNES CÉDEX  
02 99 02 28 65  
emmanuelle.guevara@ehesp.fr

# SANTÉ ET PRISON

## PROBLÉMATIQUE

Le système pénitentiaire assure une double mission de sécurité et d'insertion des détenus. L'état de santé des populations des établissements pénitentiaires est plus dégradé que celui de la population générale. Si la détention facilite l'accès aux soins, elle favorise - à l'inverse - l'apparition de diverses pathologies. Depuis la Loi du 18 janvier 1994 marquant le transfert de la prise en charge des détenus du service pénitentiaire au service public hospitalier, la qualité des soins a globalement été améliorée. Divers programmes d'éducation et de promotion de la santé ont contribué à améliorer les possibilités d'insertion des détenus. Le récent plan d'actions stratégiques (2010-2014) relatif à la politique de santé des personnes placées sous main de justice repose, en grande partie, sur un socle de mesures d'ores et déjà mises en œuvre. Il vise à en consolider certaines, à assurer l'application et l'adaptation d'autres.

## OBJECTIFS

- Identifier les grandes lignes d'organisation et de fonctionnement du système pénitentiaire en France ;
- Décrire les populations concernées et leur état de santé ;
- Clarifier les missions des Unités de Consultations et de Soins Ambulatoires (UCSA) et des Services Médicaux Psychiatriques Régionaux (SMPR) ;
- Évaluer les difficultés du partenariat entre service hospitalier et service public pénitentiaire, les voies et moyens pour les résoudre ;
- Analyser les problèmes de prise en charge des usagers de drogues, des malades mentaux, des auteurs d'agressions sexuelles ;
- Évaluer l'intérêt et les limites des injonctions thérapeutiques ;
- Décrire les finalités et les modalités de l'éducation pour la santé en centre pénitentiaire.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Dossier documentaire, exposés portant sur les politiques, présentation des pratiques professionnelles, analyse d'expériences, visites en centres pénitentiaires et conduites d'entretiens auprès de professionnels.

## SESSION N°8

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

### LIEU

EHESP  
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD  
CS 74312  
35043 RENNES CÉDEX  
02 99 02 22 00

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENPJJ, INSET, ENAP, ENG, EHESP, EOGN, ENSOSP,  
INTEFP, ENSOP, IRA, ENSP

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

### CHEF DE PROJET, RESPONSABLE DE LA SESSION

LAURENT MADEC  
VIVIANE KOVSS, DÉPARTEMENT D'ÉPIDÉMIOLOGIE  
ET DE RECHERCHÉ CLINIQUE

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

EMMANUELLE GUEVARA  
ASSISTANTE DE FORMATION  
DIRECTION DES ÉTUDES - EHESP  
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD  
CS 74312  
35043 RENNES CÉDEX  
02 99 02 27 95  
emmanuelle.guevara@ehesp.fr

# RISQUES PSYCHO SOCIAUX ET TRAVAIL

## PROBLÉMATIQUE

Les risques psychosociaux (RPS) au travail font régulièrement la Une de l'actualité : suicides à France-Telecom, souffrance au travail à Pôle emploi, situation de harcèlement moral du management reconnu par la Cour de Cassation, etc. Après un plan d'urgence de lutte contre le stress au travail initié par le ministère du travail et une mission installée sur ce thème par le Premier Ministre en 2009, le deuxième Plan santé au travail 2010-2014 a été présenté en janvier 2010.

Parmi les 20 pays les plus industrialisés, la France est avec la Grèce, le pays où le taux de satisfaction au travail est le plus bas. On assiste à l'émergence du concept de risques psychosociaux d'origine professionnelle qui fait référence à de nombreuses situations portant atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des salariés : stress, harcèlement moral, violence etc. Les risques psychosociaux couvrent aussi bien le mal-être que le suicide et regroupent une grande diversité de risques sans toujours s'efforcer de distinguer les causes des conséquences. En dépit de son flou définitionnel, la notion est désormais reconnue.

Les méthodes cherchant à objectiver la réalité des RPS seront présentées, en définissant les concepts de détresse psychologique, burn-out, troubles mentaux ainsi que les mesures du stress professionnel comme les relations entre latitude décisionnelle et intensité de la charge de travail, et en abordant les problèmes de leur mesure. La session s'intéressera aussi aux facteurs de risques de la dépression et du suicide pour lequel l'autopsie psychologique méthode d'étude reconnue sera présentée, dans la perspective de mieux savoir pour agir. Les enquêtes épidémiologiques seront présentées ainsi que les méthodes préventives possibles, mises en œuvre en Finlande ou au Canada.

## OBJECTIFS

- Analyser les démarches utilisées pour en rendre compte, la définition des concepts mobilisés et les problèmes de mesure ;
- Cerner la réalité des risques psychosociaux en situation de travail, à partir des enquêtes existantes et des définitions habituellement utilisées ;
- Intégrer les risques psychosociaux dans les démarches d'évaluation des risques professionnels
- S'interroger sur le rôle des médias ;
- Réfléchir aux modes d'action préventifs possibles en faisant appel à des comparaisons internationales évaluées scientifiquement.

## CONTENU

La session organisée dans les locaux de l'EhESP amènera les participants à rencontrer des experts épidémiologiques, responsables sécurité, industriels, médecins du travail, ergonomes, psychologues, psychiatres ainsi que des acteurs de terrain travaillant dans différents services. Une large part sera faite aux échanges.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, présentation d'enquêtes et de données statistiques, rencontres avec des experts et des professionnels, échanges d'expérience.

## SESSION N°9

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

EHESP  
AV. DU PROFESSEUR LÉON BERNARD  
CS 74312  
35043 RENNES CÉDEX

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENPJJ, INSET, ENAP, END, ENG, EHESP, ENSOSP,  
INTEFP, IRA, ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

---

### CHEF DE PROJET

JEAN-FRANÇOIS PHILIPPON  
PRATICIEN HOSPITALIER  
ENSEIGNANT VACATAIRE

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

EMMANUELLE GUEVARA  
DIRECTION DES ETUDES  
EHESP  
AVENUE DU PR LÉON BERNARD  
CS 74312  
35043 RENNES CÉDEX  
02 99 02 27 95  
emmanuelle.guevara@ehesp.fr

# SYSTÈMES D'INFORMATION ET PROTECTION DES PERSONNES

## PROBLÉMATIQUE

L'émergence de la société de l'information se manifeste par un ensemble de transformations profondes. Avec la généralisation de réseaux permettant l'usage de technologies toujours plus performantes, l'informatisation de la société annoncée dès la fin des années soixante dix, est désormais une réalité que traduit de manière concrète le concept de société de l'information. La dématérialisation des modes de production et d'échanges, la multiplication des outils associés, le développement d'Internet, autant de transformations qui dessinent une véritable mutation de notre société et constituent un défi pour l'Etat dans ses rapports avec les citoyens. La circulation des données personnelles suscite, elle aussi, de nombreuses appréhensions : à l'heure de l'interopérabilité des systèmes et des échanges accélérés d'information, les questions de protection des personnes et de sécurité des systèmes d'information, se font plus cruciales : comment assurer l'une et garantir l'autre ?

## OBJECTIFS

- Donner aux participants les éléments leur permettant ;
- D'identifier et de suivre les grandes tendances générées par la société de l'information ;
- D'intégrer dans ces évolutions les concepts de connaissance, de solidarité, de respect et de protection des personnes.

## CONTENU

- La France et la Société de l'Information : Les enjeux de l'usage des technologies de l'information et de la communication ;
- La sécurité et les nouvelles technologies ;
- La protection des personnes ou comment concilier le respect des droits individuels et la liberté d'expression.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation de la problématique.  
Conférences débats.  
Tables rondes.  
Travaux en ateliers.  
Présentation par les élèves des SI de leurs administrations respectives : Leurs dangers potentiels en matière de protection des personnes. Questions. Débat. (AVERTIR LES ELEVES DE CETTE PRESENTATION)

## SESSION N°10

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

EHESP  
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD  
CS 74312  
35043 RENNES CÉDEX  
02 99 02 22 00

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENPJJ, INSET, ENAP, ENG, EHESP, EOGN, ENSOSP,  
INTEFP, ESEN, ENSOP, IRA, ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

---

### CHEF DE PROJET, RESPONSABLE DE LA SESSION

PATRICIA LONCLE, SHSC-EHESP  
DELPHINE GUAY, DIRPJJ

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

EMMANUELLE GUEVARA  
ASSISTANTE DE FORMATION  
DIRECTION DES ÉTUDES - EHESP  
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD  
CS 74312  
35043 RENNES CÉDEX  
02 99 02 28 65  
emmanuelle.guevara@ehesp.fr

# JEUNES OU SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ ? LES JEUNES VULNÉRABLES FACE AUX DIFFICULTÉS SOCIALES

## PROBLÉMATIQUE

Les jeunes font depuis deux décennies l'objet d'une attention accrue des médias, des décideurs de tous les niveaux d'intervention (du local à l'Europe) et de tous les domaines de l'action publique (éducation, protection judiciaire, justice, police, gendarmerie, pénitentiaire, santé, social...). Cet empressement peut se justifier en évoquant les enjeux et les difficultés considérables qui pèsent aujourd'hui sur les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Pourtant, on peut se poser au moins quatre questions : les jeunes rencontrent-ils aujourd'hui des problèmes spécifiques, différents de ceux des générations précédentes ? Quelles sont aujourd'hui les perceptions sociales de la jeunesse, ces dernières ont-elles beaucoup évolué ? Les actions publiques parviennent-elles à répondre à ces problèmes, ? Quels sont les déplacements que nous pouvons observer, à l'occasion de ces évolutions, dans les systèmes de normes et de valeurs de la prise en charge de la jeunesse vulnérable.

Ces questions apparaissent aujourd'hui essentielles pour les cadres des différentes branches de la fonction publique : elles font évoluer les pratiques à l'égard des publics jeunes, tant du point de vue des méthodes que des référentiels d'action professionnels.

## OBJECTIFS

- Identifier les politiques de jeunesse contemporaines et leurs évolutions dans le contexte européen ;
- Clarifier les grands enjeux qui affectent les jeunes français et européens dans leurs parcours d'intégration sociale et professionnelle ;
- Déconstruire les préjugés et prénotions affectant les populations jeunes aujourd'hui ;
- Analyser les évolutions des perceptions sociales de la jeunesse ;
- Mettre en évidence les populations les plus fragilisées vis-à-vis des trajectoires vers l'âge adulte ;
- Analyser les changements de valeurs et de normes dans la prise en charge de la jeunesse ;
- Appréhender l'impact de ces changements sur les pratiques professionnelles et envisager les formes de partenariat possibles dans ce domaine.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques et pratiques, table ronde, travail de terrain, exercices interactifs, projection de films, simulations.

## SESSION N°11

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

EHESP  
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD  
CS 74312  
35043 RENNES CÉDEX  
02 99 02 22 00

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENAP, ENG, EHESP, ENSOSP, INTEFP, ENSOP, IRA,  
ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

---

### CHEF DE PROJET, RESPONSABLE DE LA SESSION

BERTRAND PARENT  
DOCTEUR EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET  
COMMUNICATION  
PROFESSEUR EN COMMUNICATION ET GESTION  
DE CRISE EHESP

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

EMMANUELLE GUEVARA  
EHESP  
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD  
CS 74312  
35043 RENNES CÉDEX  
02 99 02 28 65  
emmanuelle.guevara@ehesp.fr

---

# TRAVAILLER EN PARTENARIAT POUR GÉRER UNE CRISE SANITAIRE : LE CAS DES ÉPIDÉMIES INFECTIEUSES

## PROBLÉMATIQUE

Depuis le début des années 80, les crises sanitaires se sont succédées à un rythme impressionnant... A de nombreuses reprises, les pouvoirs publics ont pu sembler désemparés et les insuffisances du système de veille, d'alerte et de réponse ont été soulignées.

En réaction, souvent sous la pression de l'opinion et au nom du principe de précaution, le système de veille et de sécurité sanitaire s'est progressivement constitué et réformé. Les pouvoirs publics tendent dorénavant à prendre en charge très en amont la gestion des problèmes sanitaires, c'est ainsi qu'ils se sont engagés très tôt dans la prévention d'une éventuelle pandémie de grippe aviaire.

Ainsi, la survenue d'une crise sanitaire mobilise un grand nombre d'acteurs et nécessite un travail de collaboration entre plusieurs catégories de parties prenantes : les services déconcentrés, les collectivités locales, les associations et plus généralement, les membres de la société civile...

Or, les difficultés rencontrées dans la gestion des crises sanitaires proviennent bien souvent de la complexité des relations entre les acteurs institutionnels, économiques et sociaux. La crise peut alors apparaître comme un révélateur de la faiblesse de certains liens, alors que des partenariats dynamiques et une bonne coordination peuvent diminuer l'impact d'un événement exceptionnel. La session s'intéressera tout particulièrement aux modalités de coordination (ou de non-coordination) entre les diverses parties prenantes de la gestion d'une situation exceptionnelle.

## OBJECTIFS

- Découvrir les enjeux psychologiques, sociopolitiques, institutionnels et professionnels des crises sanitaires ;
- Repérer les contraintes et les facteurs qui sont liés aux situations de crise et qui contribuent à l'élaboration d'une culture commune de la gestion des situations exceptionnelles ;
- Analyser l'enjeu de la communication et de la coordination entre les services, mais aussi vis-à-vis de divers publics (victimes, médias...).

## CONTENU

Cette session se déroulera principalement dans les locaux de l'EHESP à Rennes, mais conduira les participants à rencontrer les principaux acteurs des services de l'Etat, des collectivités territoriales impliqués dans la gestion de cette situation exceptionnelle.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Echanges d'expérience sur les notions de crise, apports théoriques, rencontre avec des professionnels et des témoins, Mise en situation, élaboration d'un rapport de synthèse.

## SESSION N°12

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

### LIEU

EHESP

AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD

CS 74312

35043 RENNES CÉDEX

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENPJJ, INSET, ENAP, ENG, EHESP, ENSOSP, INTEFP,

ESEN, ENSOP, IRA

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

### CHEF DE PROJET, RESPONSABLE DE LA SESSION

FLORENCE DELAUNE, ÉCONOMISTE,

BERNARD GAILLARD, PSYCHOLOGUE

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

EMMANUELLE GUEVARA

EHESP

AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD

CS 74312

35043 RENNES CÉDEX

02 99 02 27 95

emmanuelle.guevara@ehesp.fr

# PRÉCARITÉ ET SOUFFRANCE PSYCHIQUE

## PROBLÉMATIQUE

La précarité constitue l'une des caractéristiques de la société moderne. Elle s'accompagne d'une augmentation du nombre de personnes dites « en souffrance psychique ».

Les acteurs de terrain font souvent état de leur dénuement face à ces souffrances et des freins à l'insertion sociale et professionnelle qu'elles constituent dans un contexte de crise économique. Parallèlement, la psychiatrie est partagée face à cet afflux de personnes en souffrance : doit-elle la prendre en charge ? Est-ce bien de son ressort ?

Pour prendre en charge cette souffrance psychique associée à la précarité, mobiliser plusieurs regards apparaît essentiel : celui du travailleur social, celui du psychologue, celui du psychiatre, et de tout intervenant étant confronté à cette problématique, doivent se compléter pour apporter une réponse à une situation particulièrement complexe.

Le cheminement de cette réflexion a démarré à la fin des années 90 (cf. le rapport Strohl Lazarus). Depuis, de nombreux travaux ont été menés sur le sujet (notamment à l'initiative de médecins psychiatres comme Jean Furtos, Jean Maisondieu, Sylvie Quesemond Zucca...) et de nouvelles pratiques ont émergé (réseaux, conventions, formations...).

La problématique a donc été portée par les travailleurs sociaux et une partie de la psychiatrie et s'est concentrée d'abord sur les situations de grande précarité ; elle concerne de façon évidente l'ensemble des acteurs de la cité qui peuvent y être confrontés à un moment ou un autre dans leurs pratiques :

- L'Éducation Nationale qui prend en charge des enfants dont les parents peuvent être en difficulté sociale ;
- La Police ou la Justice, lorsque cette souffrance est associée à des actes délinquants ;
- Les Collectivités Territoriales, qui offrent des prestations sociales, culturelles, sportives... à des citoyens pouvant rencontrer ce type de difficultés.

Comment gérer les situations difficiles ? Comment mieux coopérer pour comprendre ces situations et leur apporter réponse ?

## OBJECTIFS

- Interroger les actions du service public pour prendre en charge la souffrance psychique associée à la précarité ;
- Identifier les modes de coopération et les pistes de réflexion.

## CONTENU

Intervention d'acteurs de terrain et travaux de groupe en vue d'interroger les politiques et pratiques de services publics spécifiques afin de mettre en discussion les modes de coopération existants ou envisageables.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques (conférences-débats) ; échanges d'expériences entre les participants, investigation de terrain en groupe.

## SESSION N°13

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

EHESP  
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD  
CS 74312  
35043 RENNES CÉDEX

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENAP, END, ENG, EHESP, EOGN, ENSOSP, ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

---

### CHEF DE PROJET

FRANÇOISE FALHUN  
RESPONSABLE DE LA FORMATION DES  
PHARMACIENS INSPECTEURS DE SANTÉ  
PUBLIQUE  
02 99 02 27 37

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

EMMANUELLE GUEVARA  
DIRECTION DES ETUDES  
EHESP  
AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD  
CS 74312  
35043 RENNES CÉDEX  
02 99 02 27 95  
emmanuelle.guevara@ehesp.fr

# CONTREFAÇON DES PRODUITS DE SANTÉ

## PROBLÉMATIQUE

En 1992, l'OMS a défini les médicaments contrefaits par une intention criminelle de tromper les patients avec des médicaments faussement labellisés et qui contiennent de mauvais principes actifs dont on ignore l'origine ou la source.

Les contrefaçons des produits de santé diffèrent en effet des autres contrefaçons. Elles dépassent la notion de violation de propriété intellectuelle car elles portent atteinte à la santé publique et à la sécurité. Lorsque des malades absorbent des médicaments contrefaits, ils n'ont pas conscience qu'ils peuvent être dangereux. La contrefaçon de médicaments constitue une grande criminalité organisée avec des moyens importants : usines de fabrication, systèmes de transport, systèmes de distribution... et qui génère plus d'argent que la drogue. Les usines de fabrication clandestines se trouvent sur tous les continents. Leur démantèlement représente un travail d'enquête de longue haleine pour remonter les filières. Même si la France est peu touchée actuellement grâce à son système de sécurité sociale forte, des prix modérés des médicaments hors ordonnance, une accessibilité aux produits et un circuit pharmaceutique bien verrouillé, elle reste menacée par la vente par Internet et les importations parallèles. La lutte contre cette criminalité organisée nécessite une approche concertée de tous les acteurs de santé publique en lien avec les professionnels et les grands laboratoires pharmaceutiques qui ont créé leurs propres services de sécurité pour lutter contre les faux médicaments. Ils surveillent les marchés pour détecter toute contrefaçon de leurs produits. Une sensibilisation de tous est nécessaire contre ce fléau qui menace la santé publique.

C'est dans cette optique que nous souhaitons aborder le thème de la contrefaçon des produits de santé dans le cadre de cette session en faisant le point sur tous les moyens de lutte à l'international, sur la réglementation et sur les actions des professionnels de la chaîne du médicament.

## OBJECTIFS

- Sensibiliser les professionnels concernés (de la police, des douanes, de la santé, de l'éducation, de la justice...) à l'étendue de la contrefaçon des produits de santé dans le monde pour qu'ils appréhendent mieux cette problématique dans le cadre de leurs pratiques professionnelles
- Appréhender les aspects internationaux ;
- Mettre en place et développer des axes de travail collectif.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférences-débats.  
Tables rondes.  
Entretiens et visites.  
Mises en situation.

## SESSION N°14

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

EOGN  
AVENUE DU 13<sup>ÈME</sup> DRAGONS  
77010 MELUN  
01 64 14 33 61

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

INSET, ENAP, END, EHESP, EOGN, ENSOSP, INTEFP,  
ENSOP, ECA, IRA, ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE  
NATIONALE

---

### CHEF DE PROJET, RESPONSABLE DE LA SESSION

ALAIN KIK  
ADJOINT AU DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT  
01 64 14 54 08

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

COLONEL KIK  
EOGN  
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT  
AVENUE DU 13<sup>ÈME</sup> DRAGONS  
77010 MELUN

# LA GESTION INTERMINISTÉRIELLE DE CRISE ET LES PROBLÉMATIQUES D'ORDRE PUBLIC ET DE POLICE JUDICIAIRE

## PROBLÉMATIQUE

Évoquant la résilience de la population et des pouvoirs publics, le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de juin 2008 entend améliorer la gestion des crises sur le territoire national en développant l'inter opérabilité des intervenants et en fixant de objectifs coordonnés à l'ensemble des acteurs du dispositif de sécurité intérieure et de défense civile.

Garante de l'ordre public et responsable l'enquête judiciaire, la gendarmerie constitue un maillon essentiel de la gestion des crises, qu'elles soient liées aux sinistres, cataclysmes, catastrophes ou accidents.

## OBJECTIFS

- Appréhender la notion de crise ;
- Sensibiliser à la coopération interministérielle avec la gendarmerie nationale ;
- Identifier les savoirs faire de chaque partenaire.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférences et débats, visites, retours d'expérience, exercice opérationnel de mise en situation interministérielle.

## SESSION N°15

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

ENSOSP  
BP 20316  
1070 RUE DU LIEUTENANT PARAYRE  
13798 AIX EN PROVENCE CÉDEX 3  
TÉL : 04 42 39 34 00  
FAX : 04 42 39 04 09.

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

INSET, ENAP, END, ENG, EHESP, EOGN, ENSOSP,  
INTEFP, ENSOP, IRA

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES OFFICIERS  
DE SAPEURS-POMPIERS

---

### CHEF DE PROJET, RESPONSABLE DE LA SESSION

CDT DANIEL LASLIER  
SERVICE PRÉVENTION- PRÉVISION

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

SERGE HERARD  
ENSOSP  
BP 20316  
1070 RUE DU LIEUTENANT PARAYRE  
13798 AIX EN PROVENCE CÉDEX 3

# PRÉVENTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (DES PRINCIPES À L'ACTION)

## PROBLÉMATIQUE

Les règles de prévention des risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public permettent de se prémunir à la fois contre les accidents et certaines de leurs conséquences. La conception de ces règles n'a pas été faite arbitrairement. L'ensemble du dispositif réglementaire s'est construit sur l'analyse des risques et sur des constats.

La connaissance des risques et leur analyse permettent à chacun des cadres publics, d'adopter, au quotidien, tant dans sa vie professionnelle que personnelle, un comportement adapté vis à vis de la sécurité.

## OBJECTIFS

Apporter aux stagiaires, une connaissance des risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public afin qu'ils comprennent les mesures mises en place pour les combattre.

## CONTENU

- Présentation de l'organisation nationale de la mission de sécurité civile du ministère de l'intérieur, bureau de la prévention de la DSC ;
- Réglementation relative à la prévention en ERP ;
- Analyse des phénomènes physiques et des comportements humains ;
- Études de cas ;
- Fonctionnement des commissions de sécurité.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travail de groupe, cas pratiques, retours d'expérience.

## SESSION N°16

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

ENSOSP  
BP 20316  
1070 RUE DU LIEUTENANT PARAYRE  
13798 AIX EN PROVENCE CÉDEX 3  
TÉL : 04 42 39 34 00  
FAX : 04 42 39 04 09

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

INSET, ENAP, END, EHESP, EOGN, ENSOSP, INTEFP,  
ENSOP, ECA, IRA, ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES OFFICIERS  
DE SAPEURS-POMPIERS

---

### CHEF DE PROJET, RESPONSABLE DE LA SESSION

LCOL JEAN-PAUL BACQ  
DÉPARTEMENT DES FORMATIONS  
OPÉRATIONNELLES

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

SERGE HERARD  
ENSOSP  
BP 20316  
1070 RUE DU LIEUTENANT PARAYRE  
13798 AIX EN PROVENCE CÉDEX 3

# ÉVITEMENT DE CRISE DANS LE CADRE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

## PROBLÉMATIQUE

Aujourd'hui, l'évitement de crise dans le cadre de la sécurité civile passe par une résolution mise en œuvre par plusieurs services publics en associant des organismes privés.

Chaque acteur, responsable de service, doit appréhender son champ de compétence et d'interconnexion avec les autres services. Il doit aussi apprendre à réagir efficacement dans l'urgence et l'incertitude au sein d'un collectif pluridisciplinaire.

Chacun doit agir vite mais surtout agir «juste». Pour ce faire, il est important de maîtriser au mieux ces environnements décisionnels qui s'inscriront dans ce cadre d'action mais aussi d'apprendre à découvrir la richesse de certains partenariats.

## OBJECTIFS

Sensibiliser les futurs cadres des services publics à l'organisation en situation de crise dans le cadre de la sécurité civile.

- Connaître l'organisation de la sécurité civile ;
- Appréhender le champ de compétence de chaque acteur ;
- Identifier les interconnexions avec les autres services publics ;
- Évaluer les conditions de réussite par un travail en inter-service ;
- Appréhender le travail et la décision, en situation d'urgence et d'incertitude au sein d'un collectif pluridisciplinaire.

## CONTENU

- Présentation de l'organisation nationale de la mission de défense et de sécurité civiles du ministère de l'intérieur ;
- Identification et évitement de la crise ;
- Partages d'expériences ;
- Exercice d'évitement de crise en situation.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, retours d'expérience, cas pratiques.

## SESSION N°17

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

ENSOSP  
BP 20316  
1070 RUE DU LIEUTENANT PARAYRE  
13798 AIX EN PROVENCE CÉDEX 3  
TÉL : 04 42 39 34 00  
FAX : 04 42 39 04 09

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

INSET, END, ENG, EHESP, ENSOSP, INTEFP, ENSOP,  
ECA, IRA, ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES OFFICIERS  
DE SAPEURS-POMPIERS

---

### CHEF DE PROJET, RESPONSABLE DE LA SESSION

LCL FRANÇOIS LAUMANN  
SERVICE RISQUES TECHNOLOGIQUES ET  
NATURELS

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

SERGE HERARD  
ENSOSP  
BP 20316  
1070 RUE DU LIEUTENANT PARAYRE  
13798 AIX EN PROVENCE CÉDEX 3

# RISQUE OU MENACE NRBC : LA RÉPONSE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

## PROBLÉMATIQUE

Les domaines du Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique peuvent être concernés par des événements ayant un impact fort sur les populations.

Les termes de risque ou de menace sont souvent employés à ce sujet sans avoir une idée bien précise des notions placées derrière ces termes.

La connaissance des risques et leur analyse permettent à chacun des cadres publics, d'adopter, au quotidien, tant dans sa vie professionnelle que personnelle, un comportement adapté vis à vis de la sécurité.

## OBJECTIFS

Apporter aux stagiaires, une connaissance des problématiques afin qu'ils comprennent les mesures mises en place pour les combattre.

## CONTENU

- Présentation de l'organisation nationale de la mission de sécurité civile du ministère de l'intérieur ;
- Appréhension de la menace et du risque ;
- La réponse gouvernementale ;
- L'organisation des secours ;
- Études de cas.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travail de groupe, cas pratiques, retours d'expérience, visites.

## SESSION N°18

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

INTEFP

1498 ROUTE DE SAIN BEL - BP 84  
69280 MARCY L'ETOILE  
04 78 87 47 47

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENPJJ, INSET, ENAP, END, ENG, EHESP, ENSOSP,  
INTEFP, ENSOP, IRA

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

---

### CHEF DE PROJET, RESPONSABLE DE LA SESSION

MARIE-CÉCILE LIVET  
RESPONSABLE DE PROJET  
INTEFP

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

MARTINE FREMION  
DÉPARTEMENT FORMATIONS INITIALES  
ET ADAPTATION À L'EMPLOI  
INTEFP  
1498 ROUTE DE SAIN BEL - BP 84  
69280 MARCY L'ETOILE  
04 78 87 47 47  
martine.fremion@intefp.travail.gouv.fr

# LA RELATION À L'USAGER : COMMENT FAIRE FACE AUX COMPORTEMENTS AGRESSIFS

## PRÉSENTATION

De nombreux agents de la fonction publique sont victimes d'agressions dans leurs fonctions. La vigueur actuelle de certains discours anti-Etat contribue certainement à la manifestation de comportements agressifs contre les fonctionnaires. Si dans les cas graves, la réaction institutionnelle est systématique, la violence quotidienne reste trop souvent gérée par le seul agent concerné. Elle est souvent source de souffrances physique et mentale. Pour contribuer à une prise en charge collective du risque, des démarches d'évaluation des risques et d'accompagnement des agents doivent être mises en place.

## PROBLÉMATIQUE

A l'issue de la formation, les stagiaires devront avoir une bonne compréhension de la problématique, savoir identifier les phénomènes d'agressivité, leurs causes et effets, comprendre les démarches de prise en charge et d'anticipation.

## OBJECTIFS

- Identifier les situations de risque et leurs incidences ;
- Maîtriser les principes fondamentaux en matière de communication et de comportement ;
- Appréhender le rôle de la hiérarchie et la mise en œuvre de la protection fonctionnelle ;
- Connaître les suites judiciaires possibles.

## CONTENU

- Les différents types de comportement, l'analyse de la situation ;
- Les démarches d'anticipation ;
- Les règles d'affirmation face à un interlocuteur ;
- Le rôle de la hiérarchie, la protection fonctionnelle ;
- Les suites judiciaires.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques.  
Débats et réflexions de groupes.  
Mises en situation avec des comédiens.  
Échanges entre les stagiaires.

## SESSION N°19

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

INTEFP

1498, ROUTE DE SAIN BEL - BP 84  
69280 MARCY LETOILE  
04 78 87 47 47

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENPJJ, INSET, ENAP, END, ENG, EHESP, ENSOSP,  
INTEFP, ESEN, ENSOP, IRA, ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

---

### CHEF DE PROJET, RESPONSABLE DE LA SESSION

YANN-GAËL JAFFRÉ  
RESPONSABLE DE PROJET INTEFP  
04 78 87 47 15

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

MARTINE FREMION  
DÉPARTEMENT FORMATIONS STATUTAIRES ET  
PRÉPARATION CONCOURS  
INTEFP  
1498 ROUTE DE SAIN BEL - BP 84  
69280 MARCY LETOILE  
04 78 87 47 47  
martine.fremion@intefp.travail.gouv.fr

---

# LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

## PROBLÉMATIQUE

Dans le cadre de la présidence de l'Union Européenne, la France avait réaffirmé le caractère indissociable de la performance économique et de la cohésion sociale européenne.

En effet, la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, proclamée à Nice en décembre 2000 et joint au traité établissant une constitution pour l'Europe de 2004, proscrit les discriminations fondées sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.

C'est dans cette perspective que la France entend faire de la lutte contre les discriminations l'un de ses thèmes d'action prioritaires. Ainsi, la France a institué par la loi organique n°2011-333 du 29 mars 2011, le Défenseur des droits, lequel succède au Médiateur de la République, au Défenseur des enfants, à la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) et à la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS).

A l'issue de la formation, les stagiaires devront avoir une bonne compréhension de la problématique, savoir identifier les phénomènes de discrimination, leurs causes et leurs effets. Ils devront en outre saisir l'exigence de prévention et de protection découlant des droits et principes fondamentaux reconnus sur les plans communautaires et étatiques.

## OBJECTIFS

- Connaître les principes fondamentaux dans lesquels s'inscrit la politique de la France en matière de lutte contre les discriminations ;
- S'employer en qualité d'agent du service public à prévenir et réprimer les comportements discriminatoires ;
- Identifier les acteurs concernés, repérer les espaces possibles de coopération définir les modes de prévention envisageables ;
- Développer des partenariats en s'inscrivant notamment dans le cadre des politiques et structures mises en place.

## CONTENU

- Présentation des conceptions qu'ont les participants à propos du thème abordé durant le séminaire : pratiques et vision sur la lutte contre les discriminations ;
- Interventions des professionnels sur chacun des thèmes traités ;
- Rencontres avec des structures et des dispositifs sur les territoires.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et apports théoriques.

Tables rondes, travaux de groupe et débats sur les différentes thématiques.

## SESSION N°20

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

ESEN  
BOULEVARD DES FRÈRES LUMIÈRE  
TÉLÉPORT 2  
BP 72000  
86360 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL CÉDEX

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENPJJ, ENAP, EHESP, EOGN, ENSOSP, INTEFP,  
ESEN, ENSOP, IRA, ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA  
RECHERCHE (ESEN)

---

### CHEF DE PROJET

ANNICK MONTEIL  
05 49 49 25 24  
annick.monteil@education.gouv.fr

---

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

JANVIER 2012

---

### PUBLIC VISÉ

CADRES DES TROIS FONCTIONS PUBLIQUES

# LA PRISE DE DÉCISION : ENTRE RAISON ET PASSION

## PROBLÉMATIQUE

Confronté dans ses activités quotidiennes à des alternatives multiples qui imposent le principe d'un choix, tout individu est amené à prendre des décisions. C'est particulièrement vrai pour un cadre dans l'exercice de ses fonctions. En qualité de décideur, il lui revient de choisir, entre plusieurs actes possibles, le plus pertinent pour atteindre un résultat donné dans le meilleur délai. Identification et gestion des informations utiles dans un environnement où les flux d'informations s'accroissent et se renforcent, capacité d'analyse de situations et de données...La prise de décision est un processus complexe.

Complexité d'autant plus grande qu'elle s'appuie sur des mécanismes fortement conditionnés par nos émotions, on le sait aujourd'hui. Les dernières recherches conduites dans le champ des neurosciences ont réussi à démontrer la réalité de ce lien (tension entre le rationnel et l'affectif). Face à l'insécurité associée à la prise de décision et à ses conséquences, les cadres des différentes institutions gagneront à bénéficier d'informations sur les mécanismes en jeu, qu'ils soient « invariants » ou spécifiques de chacun des espaces professionnels représentés.

Le RESP offre aux participants l'occasion de confronter les enjeux et logiques institutionnelles associés à la prise de décision dans les différents métiers des trois fonctions publiques.

## OBJECTIFS

- Dégager les constantes communes des mécanismes en jeu dans la prise de décision.
- Identifier :
  - Les enjeux de l'acte de décision propres à chaque métier ;
  - Les logiques institutionnelles sources d'une éthique de la décision dans le cadre des services publics.
- Être capable d'évaluer les risques et d'envisager des réajustements.

## CONTENU

- Réflexion sur le fondement de la décision : incertitude, solitude et irréversibilité ;
- Rôle et responsabilité du cadre décideur ;
- Le contexte de la prise de décision : le facteur risque et les situations de crise ;
- La place de l'émotion dans la prise de décision ;
- La prise de décision et la dimension humaine du décideur.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférences-débats, travaux en ateliers, études de cas.

## SESSION N°21

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

ENSOP  
106 RUE DÉSIRÉ THOISON  
77130 CANNES-ECLUSE  
01 64 69 35 00

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENPJJ, INSET, ENAP, END, EHESP, EOGN, ENSOSP,  
INTEFP, ENSOP, IRA, ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DES OFFICIERS DE POLICE

---

### CHEFS DE PROJET

CLAUDIE FERCHAUD  
COMMISSAIRE PRINCIPAL  
CHEF DE L'UNITÉ DES RELATIONS  
INTERNATIONALES ET DES PARTENARIATS  
ENSOP  
01 64 69 35 23  
claudie.ferchaud@interieur.gouv.fr  
CATHERINE BRUCKER  
COMMANDANT DE POLICE  
ENSOP-UREP  
Catherine.brucker@interieur.gouv.fr

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

MME REGNIER  
TÉL : 01 64 69 36 13  
FAX : 01 60 96 24 66  
urep.ensop@interieur.gouv.fr

# L'ÉTHIQUE COMME OUTIL CLÉ DU MANAGEMENT

## PROBLÉMATIQUE

La réforme en cours de la fonction publique lancée par le Président de la République et enrichie du débat public national qui a suivi, met notamment l'accent sur le développement d'une fonction publique aux valeurs et aux principes d'action communs, le développement d'une formation à la diversité et à la non-discrimination, l'élaboration d'une charte des valeurs et l'échange des bonnes pratiques.

La dimension éthique est au cœur de l'activité du cadre de la fonction publique, cadre intermédiaire ou cadre supérieur, confronté à des situations de plus en plus complexes, dans sa relation avec l'autre, collaborateur ou usager du service public. Face à une situation non prescrite, sa prise de décision repose sur un certain nombre de ressources qu'il doit être capable de mobiliser, assurant ainsi sa légitimité et son rôle de référent à l'égard de son équipe à qui il doit donner des repères forts et un sens à l'action. Dans ce sens, l'éthique s'intègre à la démarche qualité tant à destination des fonctionnaires que des usagers.

## OBJECTIFS

- Appréhender les concepts de morale, d'éthique, de déontologie ainsi que les rôles du manager et la dimension éthique du management ;
- Identifier les situations sensibles au plan de l'éthique ;
- Se positionner et évaluer la valeur éthique des décisions ;
- Élaborer un « vademecum » et un « filtre éthique ».

## CONTENU

- Fondamentaux de l'éthique et du management ;
- Éthique en situation (études de cas) ;
- Prise de recul et appropriation.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et réunions-discussions - ateliers et études de cas - conférences.

## SESSION N°22

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

IRA DE LILLE  
49, RUE JEAN JAURÈS – BP 213  
59018 LILLE CÉDEX  
03 20 29 87 10

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

INSET, ENAP, END, ENG, EHESP, EOGN, ENSOSP,  
INTEFP, ENSOP, ECA, IRA, ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE LILLE  
IRA DE LILLE  
49, RUE JEAN JAURÈS - BP 213  
59018 LILLE CÉDEX  
03 20 29 87 10

---

### CHEF DE PROJET, RESPONSABLE DE LA SESSION

JEAN-YVES DEMARETZ  
ADJOINT À LA DIRECTRICE DES ÉTUDES ET DES  
STAGES DE L'IRA DE LILLE  
03 20 29 87 16

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

A L'IRA DE LILLE  
FAX : 03 20 29 88 06  
nathalie.mullier@ira-lille.gouv.fr

---

# LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE : UN ENJEU CRUCIAL POUR L'UNION EUROPÉENNE

## PROBLÉMATIQUE

Menaces et actions criminelles se jouent des frontières : attentats (Madrid en 2004, Londres en 2005), trafic d'êtres humains, de drogue et de migrants clandestins, accroissement vertigineux de la contrefaçon de biens, notamment de médicaments en sont quelques exemples. Tous ces phénomènes ont fait émerger une prise de conscience, encore trop lente, de la nécessité d'un renforcement de la sécurité intérieure en Europe.

Dans ce cadre, après la mise en place d'outils comme l'office européen de police (Europol) ou de structures (le coordonateur anti-terroriste), le moment est venu de mieux coordonner, harmoniser, et rendre opérationnelle une politique de l'Union dans ces domaines.

Parallèlement, une modification substantielle du paysage de la sécurité au niveau de l'Union est en train d'intervenir suite à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. La stratégie européenne de sécurité intérieure adoptée en 2010 est le nouveau cadre d'action de l'UE dans ce paysage en recomposition.

La France, qui avait assuré la présidence de l'UE au second semestre 2008, poursuit ses efforts pour stimuler cette impulsion, dans un domaine qui constitue pour elle un axe prioritaire.

## OBJECTIFS

Explorer la déclinaison des politiques de sécurité depuis le niveau stratégique européen jusqu'à leur mise en œuvre sur les territoires.

## CONTENU

La session s'articulera autour de deux axes majeurs, pôles complémentaires qui constitueront la trame générale de la session :

- les mécanismes développés par l'UE pour améliorer la coopération pratique, et leur perspective d'évolution ;
- les effets de l'action de l'UE en France et les implications concrètes sur l'administration française.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférences  
Récits d'expérimentation et échange d'expériences  
Travaux en atelier  
Visite sur sites.

## SESSION N°23

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

ENSP  
8 RUE CARNOT  
69450 ST CYR AU MONT D' OR  
04 72 53 18 50

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

ENPJJ, ENAP, END, EHESP, EOGN, INTEFP, ENSOSP,  
IRA, ECA, ENSOP, ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA POLICE

---

### CHEF DE PROJET

DOMINIQUE LAMBERT  
FONCTION CHEF DU DÉPARTEMENT DES  
FORMATIONS PROFESSIONNELLES  
04 42 53 18 73

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

DOMINIQUE LAMBERT  
8 RUE CARNOT  
69450 ST CYR AU MONT D' OR  
04 42 53 18 73

---

# LA GESTION DU STRESS MANAGÉRIAL

## PROBLÉMATIQUE

Les jeunes managers, chefs de service du secteur public sont confrontés, dès leur sortie d'école, à des situations de travail de plus en plus complexes du fait notamment des transformations profondes des environnements professionnels et de leur cadre de référence.

Ils sont par ailleurs soumis à la pression de la prise de poste. Pour autant ils doivent accompagner le changement, améliorer les performances de leur service, gérer des conflits, concilier leur nouvelle vie professionnelle et leur vie personnelle.

Ces sollicitations sont certes stimulantes, valorisantes. Elles sont aussi sources de stress qu'il convient de savoir décrypter et gérer.

## OBJECTIFS

- Déterminer les facteurs de stress du manager public ;
- Définir le stress et ses conséquences ;
- Identifier ses propres mécanismes de gestion du stress.

## CONTENU

- Identification des situations de stress du manager à partir de situations vécues ou représentées ;
- Analyse des facteurs internes et externes du stress ;
- Indicateurs du stress. Mieux se connaître ;
- Méthodes de gestion du stress.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travaux en ateliers. Échanges d'expérience.  
Exposé et réunion discussion. Simulations.  
Tests individuels.

## SESSION N°24

---

### DATE

DU 5 AU 9 MARS 2012

---

### LIEU

GROUPEMENT DES ÉCOLES D'ADMINISTRATION  
DE L'ARMÉE DE L'AIR  
BASE AÉRIENNE 701  
13661 SALON AIR  
04 90 17 82 70

---

### ÉCOLES CONCERNÉES

END, ENG, EHESP, EOGN, ENSOSP, ENSOP, ECA,  
ENSP

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES COMMISSAIRES  
DE L'AIR

---

### CHEF DE PROJET

COMMISSAIRE CAPITAINE SOPHIE LEGATHE  
COMMANDANT PROMOTION ECA 2010  
04 90 17 81 55

---

### ENVOI DES INSCRIPTIONS

GROUPEMENT DES ÉCOLES D'ADMINISTRATION  
DE L'ARMÉE DE L'AIR  
BASE AÉRIENNE 701  
13661 SALON AIR  
04 90 17 82 70  
geaaa.ba701@inet.air.defense.gouv.fr

# GESTION MILITAIRE DES CRISES : PLANIFICATION ET CONDUITE DES OPÉRATIONS

## PROBLÉMATIQUE

L'action de l'Etat, y compris dans ses activités les plus régaliennes, s'exerce dans un cadre de plus en plus complexe, où de nombreux acteurs interviennent. Les opérations militaires n'échappent pas à cette évolution, celles-ci se déroulant dans un cadre juridique de plus en plus prégnant. Face à cette situation, les armées sont appelées à utiliser de nouveaux outils de gestion des crises à travers certains mécanismes juridiques parfois sophistiqués, adaptés à l'évolution des conflits. Ceux-ci doivent pouvoir sauvegarder la capacité des Etats à intervenir sur le plan militaire, en même temps qu'ils préservent la vie des populations civiles. Ces évolutions supposent également une adaptation des processus décisionnels de planification et de conduite des opérations.

## OBJECTIFS

- Appréhender l'aspect global de la gestion d'une crise à travers la présentation du droit des conflits armés et des actions civilo-militaires ;
- Mesurer l'impact de l'environnement juridique dans la prise de décision.

## CONTENU

- Présentation du droit des conflits armés et de sa mise en œuvre par les armées ;
- L'organisation des opérations civilo-militaires ;
- Découverte de l'armée de l'air.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférence-débat.

Atelier : cas pratique de droit des conflits armés.

Visite : présentation d'unités de l'armée de l'air.

# SESSION INTER-ÉCOLES - MARS 2012

ECOLE	PREVIS. ENGAGT MAI 2011	N°	SESSION	LIEU	ENPJJ	ENACT INET
ENPJJ	34	1	La jeunesse délinquante : réseaux et partenariats - une pratique de la complexité	Roubaix	2	2
INSET/ Montpellier	30	2	Accessibilité universelle des services publics	Montpellier		2
ENAP	44	3	L'influence de l'Europe et du droit des droits de l'homme dans la définition d'une politique publique : l'exemple de l'administration pénitentiaire française.	Agen		2
END	30	4	Les relations hommes/femmes au travail : inégalités, harcèlement, management	Tourcoing	2	2
ENG	40	5	La gestion éco responsable : promouvoir le développement durable dans la gestion publique	Dijon		
EHESP	273	6	Le traitement de la maltraitance	Rennes	3	2
		7	Santé et prison		3	
		8	Risques psycho sociaux et travail		2	2
		9	Systèmes d'information et protection des personnes		3	2
		10	Jeunes ou société en difficulté ? Les jeunes vulnérables face aux difficultés sociales		3	1
		11	Travailler en partenariat pour gérer une crise sanitaire: le cas des épidémies infectieuses			
		12	Précarité et souffrance psychique		3	1
		13	Contrefaçon de produits de santé			
EOGN	30	14	La gestion interministérielle de crise et les problématiques d'ordre public et de police judiciaire	Melun		1
ENSOSP	88	15	Prévention dans les établissements recevant du public (des principes à l'action)	Aix en Provence		2
		16	Évitement de crise dans le cadre de la sécurité civile			1
		17	Risque ou menace NRBC : la réponse de la Sécurité civile			2
INTEFP	42	18	La relation à l'usager : comment faire face aux comportements agressifs	Marcy l'Étoile	3	2
		19	Lutte contre les discriminations		3	2
ENSEN	10	20	La prise de décision : entre raison et passions	Chasseneuil - Futuroscope	3	
ENSOP	30	21	L'éthique comme outil clef du management	Seine et Marne	2	2
IRA LILLE	30	22	La sécurité intérieure : un enjeu crucial pour l'Union européenne	Lille		2
ENSP	41	23	La gestion du stress managérial	St Cyr Au Mont D'Or	2	
ECA	10	24	Gestion militaire des crises : planification et conduite des opérations	Salon de provence		
TOTAUX	732			TOTAUX	30	30

ENAP	END	ENG	EHESP							EOGN	ENSOSP	INTEFP	ESEN	ENSOP	ECA	IRA	ENSP	TOTAL	Nbre
			DS	DH	D3S	IASS	IES	PHISP	AAH										Ecoles
2	2		1	2	2	2		1	2	2	4	2	2	1		1	2	32	12
1	2	3	2	2	3	2	1		2	1	4	2		1		2		30	10
3	2	2	1	2	3	2	1	1	2	2	3	2			2	1		31	10
2	2	2	2	2	3	2			2	2	4	2		1		2		32	11
2		3	1	2	4	2	1		2	1	3	2		1		2		26	8
2		3	2	2	3	2			2	1	3	2		1		1	2	31	11
3		3	1	2	4	2	1		2	1	3			1		1		27	8
3		2	2	2	3	2			2	1	3	2		2		1	3	32	11
1	2	2	1	3	4	1			3		3	2				1	1	29	10
2		2	1	3	3	2			2	1	3	2	2	2		1	2	32	12
3	1	2	1	2	3	2	1	1	2		6	2		1		1	2	28	8
2		2	2	2	3	1			3		4	2	2	1		1		29	10
2	2	2	1	2	3	2		1	2	2	3						4	26	7
1	2		1	2	2	2	1	1	2	2	4	2		2	2	2	2	31	11
2	2	2	2	2	3	2	1		2	2	3	2		1		1		29	10
1	2		1	2	3	2	1		2	2	3	2		1	1	1	4	29	11
	2	2	1	2	3	2	1	1	2		3	2		2	1	1	2	29	10
3	1	2	2	2	3	2	1	1	2		4	2		1		1		32	10
2	1	2	1	2	3	2			2		4	2	2	2		1	1	32	12
2			2	2	3	2	1		2	2	2	2	2	2		2	4	33	10
3	2		2	2	2	2	1	1	2	2	3	2		1		2	2	33	11
1	2	2	1	2	3	1			2	2	4	2		2	1	3	2	32	12
2	2		2	2	2	2	1	1	2	2	3	2		2	1	1	4	33	11
	2	2	2	2	2	2	1		2	2	3			2	2		4	28	8
44	30	40	35	50	70	45	14	9	50	30	82	42	10	30	10	30	41	726	14

# LES 14 ÉCOLES PARTENAIRES

www.resp-fr.org



École des commissaires de l'air (ECA)  
BA 701  
13661 SALON-DE-PROVENCE

École des hautes études en santé publique (EHESP)  
Avenue du Professeur Léon Bernard  
CS74312  
35043 RENNES

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)  
16, Rue Curoir  
59052 ROUBAIX Cédex

Institut national spécialisé d'études territoriales (INSET)  
76, Place de la Révolution française  
34965 MONTPELLIER Cédex 2

École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)  
440, Avenue Michel Serres - BP 28  
47916 AGEN Cédex 9

École nationale des douanes (END)  
11, Avenue Millet - BP 450  
59203 TOURCOING

École nationale des greffes (ENG)  
5, Boulevard de la Marne - BP 9  
21071 DIJON Cédex

École nationale des officiers de police (ENSOP)  
46, Rue Désiré Thoison  
77130 CANNE ECLUSES

École nationale supérieure des officiers de sapeurs pompiers (ENSOSP)  
1070, Rue du lieutenant Parayre - BP 40470  
13592 AIX EN PROVENCE Cédex 3

École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN)  
Avenue du 13ème Dragons  
77010 MELUN

École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur  
et de la recherche (ESEN)  
Boulevard des Frères Lumière - BP 72000 Téléport 2  
86360 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL Cédex

École supérieure de la police (ENSP)  
9, Rue Carnot  
69450 SAINT CYR AU MONT D'OR

Institut national du travail, de l'emploi et de la formation  
professionnelle (INTEFP)  
1498, Route de Saint Bel - BP 84  
69280 MARCY-L'ETOILE

Institut régional d'administration de Lille (IRA)  
49, Rue Jean Jaurès  
59000 LILLE Cédex